



# FLASH INFO

**RPN Salaire du 6 septembre 2022**

## L'éléphant va accoucher d'une souris !

### Naissance prévue le 1<sup>er</sup> octobre. Poids estimé : 3,5 %

Pour cette RPN Salaire à l'UCANSS, nouvelle direction, même méthode : c'est un simulacre de négociation !

Après avoir entendu les déclarations préalables de toutes les organisations syndicales, unanimes pour dénoncer l'indécence de la proposition du ministère, la directrice annonce d'emblée qu'il n'y a pas matière à faire évoluer le cadre de cette mesure ni même la date d'effet.

Dans une présentation brouillonne, l'UCANSS décline la décision du ministère :

+ 3,5% d'augmentation de la valeur du point (soit 7,49694 €) au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

**Accepter une revalorisation salariale de 3,5% face à une inflation à 6,10 %, c'est accepter une nouvelle perte de salaire pour les agents de la Sécurité Sociale...**

**Pour la FNPOS CGT, s'il y a des négociations, elles doivent se dérouler au-dessus du niveau de l'inflation. Dans le cas contraire, c'est un nouveau tour de « passe-passe » très maladroit qui ne dupe que les grands naïfs... La délégation CGT n'a rien lâché en portant et argumentant la nécessité d'une valeur du point à 10 € au 1<sup>er</sup> janvier 2022, indexée chaque année sur le coût de la vie.**

L'employeur se réfugie derrière les précédentes mesures (mesures bas salaires, complément d'intéressement) pour justifier qu'il n'est pas disposé à faire remonter, au ministère, les arguments des Organisations Syndicales. Or, ces mesures sont déjà obsolètes depuis la revalorisation du SMIC au 1<sup>er</sup> août 2022.

Alors que le ministère annonce vouloir « continuer à préserver le pouvoir d'achat des salariés de la Sécurité Sociale dans un contexte d'inflation inédit », il verrouille sa proposition d'augmentation de la valeur du point à 3,5% au 1<sup>er</sup> octobre 2022. C'est un très mauvais message envoyé aux agents car il acte ainsi sa volonté de maintenir dans le temps, la paupérisation des salariés.

Non seulement, il s'agit d'un simulacre de négociation mais en plus, l'UCANSS prend les organisations syndicales en otage : s'il n'y a pas de signature sur cette proposition, aucune mesure unilatérale ne sera envisagée.

Sous pression des Organisations syndicales, il aura fallu 3h de réunion pour que l'UCANSS accepte, à contre cœur, de retourner devant le Comex et le Ministère et, de maintenir la RPN du 20 septembre.

**Si les négociations sont toujours en cours, c'est grâce au rapport de force, impulsé par la FNPOS CGT, depuis octobre 2021.**

**On peut gagner ! Alors, amplifions la mobilisation !**

**Faisons du 29 septembre 2022, un temps fort de grève et de manifestation dans la Sécurité sociale.**

